



Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)  
 en application de la directive européenne n° 2002/49 CE du 25 juin 2002  
 Infrastructures routières de plus de 6 millions de véhicules par an (trafics 2006)

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE  
**Route Nationale 165**

Commune de Plougastel-Daoulas

 Zone n° 0757-111G - Echangeur de Plougastel2

Dépassements des valeurs limites  
 Niveaux déclencheurs des plans de résorption  
 Lden 68 dB(A) et +  
 Ln 62 dB(A) et +

Bâti dans la zone de bruit

-  Bâtiment exposé et répondant aux critères d'antériorité
-  Bâtiment de santé ou d'enseignement exposé et répondant aux critères d'antériorité
-  Bâtiment exposé mais ne répondant pas aux critères d'antériorité
-  Bâtiment non concerné (garage, hangar, commerce, ...)

Service  
Risques  
et Sécurité

Unité  
Prévention  
des Risques

  
 Liberté • Égalité • Fraternité  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 direction  
 départementale  
 des territoires  
 et de la mer  
 du Finistère